

**Belgium-Lessines: Architectural and related services**

OJ S 43/2021 03/03/2021

Contract notice

Services

**Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

**Section I: Contracting authority**

---

**I.1. Name and addresses**

Official name: Régie communale autonome pour le sport lessinois

National registration number: 0645.833.621\_611095

Postal address: Boulevard E Schevenels 24B

Town: Lessines

NUTS code: BE32 Prov. Hainaut

Postal code: 7860

Country: Belgium

Contact person: Fabien Degrève

E-mail: [info@rcasl.be](mailto:info@rcasl.be)

Telephone: +32 68334157

**Internet address(es):**Main address: [www.rcasl.be](http://www.rcasl.be)Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=402661>**I.3. Communication**The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=402661>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=RCASL-3P-1915-F02>Electronic communication requires the use of tools and devices that are not generally available. Unrestricted and full direct access to these tools and devices is possible, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/displayForum.do?forumId=34702>**I.4. Type of the contracting authority**

Other type: Régie communale autonome

**I.5. Main activity**

Other activity: Activités sportives

**Section II: Object**

---

**II.1. Scope of the procurement****II.1.1. Title**

Construction d'une piscine — désignation d'un auteur de projet en vue du suivi et de l'exécution des travaux de construction

### **II.1.2. Main CPV code**

71200000 Architectural and related services

### **II.1.3. Type of contract**

Services

### **II.1.4. Short description**

Le présent marché porte sur une mission complète d'auteur de projet en vue de la construction d'une piscine.

Les services comprennent l'étude et le suivi de l'exécution des travaux pour le projet précité. Ils s'articulent autour de neuf compétences requises, au minimum:

À l'étape de la remise des offres, seules la compétence architecture et la compétence «techniques spéciales (orientation piscines)» sont demandées, en vertu de l'article 8 paragraphe 2 de la loi du 17.6.2016, le candidat inclura (tous) le(s) opérateur(s) économique(s) dont la capacité est mobilisée pour satisfaire aux conditions de sélection (niveaux spécifiques minimaux exigés) relatives à la capacité technique et professionnelle. Ces opérateurs économiques ne pourront donc pas être des tiers (sous-traitant, consultant, etc.). Lorsqu'un candidat compte plusieurs opérateurs économiques, ces derniers forment ce qu'on appelle un «groupement» (société momentanée, cotraitance, etc.). La responsabilité (de la candidature puis, le cas échéant, de l'offre et de la mission) est partagée entre ces opérateurs économiques. Un mandat doit être donné à l'un des opérateurs du groupement, appelé «mandataire»: ce dernier dispose du pouvoir de signature et représente le groupement à l'égard de l'adjudicateur. Le candidat seul ou le mandataire du groupement sera chargé, en tout ou en partie, de la compétence architecture.

En vue de l'exécution du marché, les candidats retenus devront notamment assumer sept compétences supplémentaires: (stabilité, PEB, acoustique, design mobilier, design signalétique, paysagiste, environnement, etc.). Toute compétence jugée utile ou pertinente par rapport à l'objet du marché pourra alors également être ajoutée. Le soumissionnaire pourra faire appel à un ou plusieurs opérateur(s) économique(s) tiers (sous-traitant(s), consultant(s), etc.) pour assumer ces sept compétences supplémentaires requises et les éventuelles compétences ajoutées de son initiative.

La mission est plus amplement décrite dans les dispositions particulières du présent cahier des charges.

### **II.1.5. Estimated total value**

Value excluding VAT: 960 000,00 EUR

### **II.1.6. Information about lots**

This contract is divided into lots: no

## **II.2. Description**

### **II.2.2. Additional CPV code(s)**

71221000 Architectural services for buildings

### **II.2.3. Place of performance**

NUTS code: BE32 Prov. Hainaut

Main site or place of performance: RCASL.

### **II.2.4. Description of the procurement**

Le présent marché porte sur une mission complète d'auteur de projet en vue de la construction d'une piscine.

Les services comprennent l'étude et le suivi de l'exécution des travaux pour le projet précité.

#### **II.2.5. Award criteria**

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

#### **II.2.6. Estimated value**

Value excluding VAT: 960 000,00 EUR

#### **II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system**

Start: 01/06/2021 End: 30/06/2024

This contract is subject to renewal: no

#### **II.2.10. Information about variants**

Variants will be accepted: no

#### **II.2.11. Information about options**

Options: no

#### **II.2.13. Information about European Union funds**

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:  
no

#### **II.2.14. Additional information**

### **Section III: Legal, economic, financial and technical information**

---

#### **III.1. Conditions for participation**

##### **III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers**

List and brief description of conditions:

- Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17.6.2016;
- conformément à la réglementation belge relative aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur, peut, à quelque stade que ce soit de la procédure, exclure un candidat /soumissionnaire qui a été condamné par le biais d'une décision pénale suite à une infraction relative à son intégrité professionnelle.

Le non-respect de la législation environnementale et sociale peut être considéré comme un délit qui affecte l'intégrité professionnelle. Dès que ce délit a été constaté par un jugement ou arrêt passé en force de chose jugée, il peut être utilisé comme motif d'exclusion, indépendamment de l'état de la procédure.

Par législation sociale, sont entendus les textes suivants:

- la loi du 10.5.2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination, la loi du 10.5.2007 modifiant la loi du 30.7.1981 tendant à lutter contre les discriminations et réprimant certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie et la loi du 10.5.2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes;
- loi du 4.8.1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, en particulier le chapitre Vbis. Dispositions spécifiques concernant la prévention des risques psychosociaux au travail dont le stress, la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail.

### **III.1.2. Economic and financial standing**

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants:

Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global de l'entreprise portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activités de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Le chiffre d'affaires annuel portant sur les trois derniers exercices de l'auteur de projet devra être d'au moins 800 000 EUR TVAC.

### **III.1.3. Technical and professional ability**

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants:

1) la preuve de l'inscription à l'Ordre des architectes ou de l'inscription ou à une liste d'une organisation officielle similaire dans un autre pays membre de l'Union européenne, d'une ou plusieurs personnes faisant partie de l'équipe du projet (attestation originale ou copie certifiée conforme datée d'il y a un an au plus);

2) le soumissionnaire amènera la preuve de son expérience:

— dans la réalisation de projets de grande envergure à caractère sportif,

— dans la réalisation de projets innovant en termes d'économie d'énergie.

La preuve de ces expériences sera présentée sous la forme d'une attestation de bonne exécution de la part du pouvoir public et/ou du maître d'ouvrage concerné.

Le soumissionnaire autorise le pouvoir adjudicateur à se renseigner sur la bonne exécution du marché auprès du pouvoir public et/ou du maître d'ouvrage concerné.

Minimum level(s) of standards possibly required:

1) Preuve de l'inscription datée d'il y a un an au plus à partir de la date de remise des offres;

2) Disposer d'au moins une référence dans la construction ou la rénovation de piscine publique ou privée pour un montant de travaux de minimum 5 000 000 EUR HTVA (dossiers réceptionnés dans les cinq dernières années).

Disposer d'au moins deux références dans la construction d'infrastructures sportives publiques ou privées (hors piscine) pour un montant de travaux de minimum 2 500 000 EUR HTVA (dossiers réceptionnés dans les cinq dernières années).

Disposer d'au moins deux références dans la réalisation de projets innovant en termes d'économie d'énergie pour un montant de travaux de minimum 1 500 000 EUR HTVA (dossiers réceptionnés dans les cinq dernières années).

## **III.2. Conditions related to the contract**

### **III.2.1. Information about a particular profession**

Execution of the service is reserved to a particular profession Reference to the relevant law, regulation or administrative provision:

L'exécution du service est réservée aux architectes, bureaux d'architectes, association d'architectes détenteur d'un titre professionnel en Europe.

## **Section IV: Procedure**

---

### **IV.1. Description**

#### **IV.1.1. Type of procedure**

Open procedure

#### **IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system**

#### **IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)**

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

#### **IV.2. Administrative information**

#### **IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate**

Date: 06/04/2021 Local time: 10:00

#### **IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates**

#### **IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted**

French

#### **IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender**

Tender must be valid until: 04/08/2021

#### **IV.2.7. Conditions for opening of tenders**

Date: 06/04/2021 Local time: 10:00

Place:

RCASL.

### **Section VI: Complementary information**

---

#### **VI.1. Information about recurrence**

This is a recurrent procurement: no

#### **VI.2. Information about electronic workflows**

Electronic ordering will be used

Electronic invoicing will be accepted

Electronic payment will be used

#### **VI.3. Additional information**

Annexe 1. Formulaire DUME.xml.

Par le biais de l'introduction du formulaire DUME, le candidat déclare sur l'honneur qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17.6.2016 relative aux marchés publics. Cette déclaration vaut aussi pour les documents et certificats qui ne sont pas gratuitement accessibles par le pouvoir adjudicateur.

Visite du site requise et ne pas participer à la visite du site engendre la nullité de l'offre:

Sous peine de nullité de son offre, le soumissionnaire est tenu d'effectuer une visite des lieux.

La visite préalable obligatoire aura lieu le mardi 16.3.2021 (10h00) à la RCASL.

Il est indispensable que les candidats signalent préalablement l'identité de leur(s) représentant(s) à l'adjudicateur, par courriel envoyé au plus tard trois jours ouvrables avant la visite. Le nombre de visiteurs par soumissionnaire sera limité à trois personnes vu les conditions sanitaires actuelles.

Deux visites supplémentaires seront organisées si nécessaire. À cet effet, le candidat fera la demande par courrier électronique à l'adresse: [paeme-pascal@lessines.be](mailto:paeme-pascal@lessines.be) — Ces visites auront lieu au plus tard quinze jours calendrier avant la date de remise des offres.

Les questions éventuelles seront posées via le forum du site e-procurement et le pouvoir adjudicateur y répondra le plus rapidement possible. Il n'y aura pas de questions-réponses le jour de la visite des lieux. Ce forum sera accessible jusqu'à cinq jours calendrier avant la date de remise des offres.

Une attestation sera complétée sur place par le délégué de la RCASL et remise en fin de visite. Le soumissionnaire devra joindre cette attestation à son offre.

Les offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering <https://eten.publicprocurement.be/>

#### **VI.4. Procedures for review**

##### **VI.4.1. Review body**

Official name: Conseil d'État

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

E-mail: [info@raadvst-consetat.be](mailto:info@raadvst-consetat.be)

Telephone: +32 22349611

Internet address: [www.raadvst-consetat.be](http://www.raadvst-consetat.be)

##### **VI.4.3. Review procedure**

Precise information on deadline(s) for review procedures:

Conformément aux articles 15, 23 et 24 de la loi du 17.6.2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions, vous disposez d'un délai de quinze jours à partir du jour suivant la date de la présente communication, afin d'introduire éventuellement une demande de suspension auprès de la juridiction compétente. Ce recours peut exclusivement être introduit devant le Conseil d'État, par une procédure d'extrême urgence.

Conformément aux articles 14, 23 et 24 de la loi du 17.6.2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions, nous vous informons que vous pouvez également introduire un recours en annulation contre cette décision auprès du Conseil d'État. Ce recours doit être introduit sous peine d'irrecevabilité dans les 60 jours à partir du jour suivant la date de la présente communication. Le recours est introduit par une demande datée qui doit être signée par vous ou par un avocat. La demande doit être envoyée soit par lettre recommandée adressée au greffe du Conseil d'État, Rue de la Science 33 à 1040 Bruxelles, soit par procédure électronique via le site <http://conseildetat.be/?page=e-procedure&lang=fr>

#### **VI.5. Date of dispatch of this notice**

26/02/2021